

# Globethics Repository

The logo for Globethics, featuring the word "Globethics" in white, sans-serif font centered within a solid blue rectangular background.

## Conflicts as steps towards peace : des conflits sur le chemin de paix : dix règles

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository.  
More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy  
of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Book chapter
Authors	Stückelberger, Christoph
Publisher	Globethics.net
Rights	Attribution-NonCommercial-NoDerivs 2.5 Generic deed (CC BY-NC-ND 2.5)
Download date	2026-07-08 01:19:40
Item License	<a href="https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/">https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/</a>
Link to Item	<a href="http://hdl.handle.net/20.500.12424/167277">http://hdl.handle.net/20.500.12424/167277</a>

## 6.7 Conflicts as Steps towards Peace

### Des conflits sur le chemin de paix. Dix règles

#### Summary

*Christians have to fight! Yes, it is not possible to increase justice, peace and integrity of creation without conflicts and confrontations. Conflicts include the chance of improvements. But much depends on the way conflicts are solved. Violence is not a way to peace. Christian love enables individuals to distinguish necessary constructive conflicts from destructive conflicts. The article formulates Ten Rules for constructive conflict resolutions towards peace.*

- 1. Ask the right questions.*
- 2. Christian conflict resolution needs to integrate the New Testament perspective of reconciliation.*
- 3. Intensifying a conflict is sometimes needed instead of calming it down too early.*
- 4. In asymmetric conflicts, Christians have to stand on the side of the weaker.*
- 5. To find the right moment (kairos) for refusal or acceptance of a compromise and for conflict or peace is crucial.*
- 6. The transformative love of God is the benchmark for conflict resolutions.*
- 7. Dialogue is an important instrument for conflict resolution, but one needs to carefully examine the conditions. Forming a counter-power may be necessary in some cases instead of dialogue.*
- 8. Confess and forgive sins is an important way to conflict resolution.*
- 9. Churches should not be blocked by their inner conflicts, but serve the world.*
- 10. The larger the conflicts are, the more urgent is the interreligious cooperation in conflict resolution.*

*This article was written as theological reflection for the annual ecumenical information and fundraising campaign of the large Swiss Christian development agencies Bread for all and Catholic Lenten Fund.<sup>255</sup> Almost all parishes in Switzerland participate in these campaigns. The author was member of the Theological Commission of the two organisations preparing the annual campaign before becoming the General Secretary of Bread for all from 1992 to 2004.*

### **6.7.1 Les Chrétiens doivent se battre !**

Les chrétiens doivent se battre ! Oui, vous avez bien lu : il est impossible d'atteindre la justice, la paix et la sauvegarde de la Création sans confrontations. Dans l'Eglise et la société, il y a des temps où il est nécessaire de faire éclater les conflits et de les vivre jusqu'au bout, si on veut une vie digne de l'être humain. Il existe cependant aussi des temps où les hommes doivent « récupérer » et ont besoin pour cela d'une zone protégée d'où la confrontation est bannie. Il y a des conflits qui sont nécessaires à la réalisation de la Justice, de la Paix et d'une Création à peu près intacte. Il y en a aussi beaucoup d'autres qui portent en eux une violence structurelle directe ou indirecte et ont de ce fait une influence destructrice pour l'homme et la nature et qui, par conséquent, doivent être surmontés. L'amour permet de distinguer entre ces conflits. Or, beaucoup de personnes dans notre pays demandent aux Eglises de leur offrir un espace de paix et de sécurité libre de toutes tensions. Dans les conflits, elles devraient être médiatrices, encourager les gens à la mesure et au fair-play et ne pas prendre parti. On confond ainsi la paix avec le calme et l'absence de conflits. Cependant, selon les textes bibliques, l'engagement pour une paix complète au sens du shalom hébraïque re-

---

<sup>255</sup> *Les conflits, chemin de paix*. Notes théologiques 1991, publié par Pain pour le prochain/Action de carême, Berne/Lucerne/Lausanne 1991. Deutsch erschienen unter *Konflikte als Schritte zum Frieden*. Theologisch-ethische Reflexionen für die Aktion 1991, hg. von Brot für alle und Fastenopfer, Bern/Luzern/ Lausanne 1991.

gorge de conflits. Comment peut-on gérer ces conflits de manière à ce qu'ils se révèlent favorables à l'établissement de cette paix-là ?

### **6.7.2 Voici dix règles utiles en cas de conflits :**

1. Dans le Nouveau Testament, ce n'est pas le maintien de la paix - calme, absence de conflits - qui est d'abord visé. En premier vient l'appel à suivre Jésus-Christ (Marc 1,17). Il invite à travailler pour le Royaume de Dieu : « Cherchez d'abord le Royaume et la justice de Dieu » (Math. 6,33). Nulle part, il n'est écrit « Cherchez d'abord à vivre sans conflits et à bien vous entendre avec tous les hommes ». Jésus a certes refusé une fois de résoudre une querelle d'héritage (Luc 12, 13-21). Mais il a ouvert les yeux aux deux parties en leur montrant un nouveau but commun : se libérer de la soif de posséder.

Première règle en cas de conflit:

*Dans la résolution des conflits, il faut d'abord s'entendre sur le but de la vie et de l'action humaine et poser dès le départ les bonnes questions (c'est-à-dire des questions orientées vers le Royaume de Dieu).*

2. L'action humaine n'atteint son but qu'en harmonie avec l'action de Dieu. Telle est la réconciliation avec Dieu. Dieu ne cesse de nous inviter à devenir ses amis et à participer ainsi à son grand plan de paix. L'agir humain n'est que la réponse à l'agir de Dieu qui nous précède, Cette réconciliation qui nous est donnée gratuitement suscite des énergies et oriente notre engagement pour la paix dans le monde : « Car de toutes façons, c'était Dieu qui, en Christ, réconciliait le monde avec lui-même, ne mettant pas leurs fautes au compte des hommes et mettant en nous la parole de la réconciliation » (Il Cor. 5,19). Nous sommes ainsi incités à nous engager dans « le ministère de la réconciliation » (Il Cor. 5,18). Ce service de paix comprend l'engagement pour la justice, la paix et la sauvegarde de la Création, car la paix est le fruit de la justice (Esaïe 32,17) et de la liberté. Et comme la paix ne peut exister sans la justice et

la liberté, il ne peut y avoir de paix entre les hommes sans paix avec la nature (C.F. von Weizsäcker).

Deuxième règle en cas de conflit:

*La résolution chrétienne des conflits doit partir d'une compréhension globale dans le sens du shalom de l'Ancien Testament et de l'agir de Dieu pour la réconciliation tel qu'il se trouve dans le Nouveau Testament. Un exemple : la maison commune Europe est un pas important vers la paix. Mais cette maison ne peut pas vivre dans la paix, si les relations avec les « maisons » du Sud restent grevées par le conflit concernant le commerce mondial.*

3. Là où la paix est comprise de façon unilatérale, à courte vue, là où l'injustice, l'absence de liberté et le danger écologique sont camouflés ou minimisés, les chrétiens ont le devoir de révéler les problèmes qui menacent la paix à long terme. Il peut s'agir là d'une condition indispensable à une réconciliation efficace et à une paix globale. Théologiquement, on peut dire que le jugement de Dieu est la condition de la réconciliation et de la paix. Le jugement n'est pas un événement de l'au-delà ou un événement eschatologique. On peut l'expérimenter aujourd'hui déjà dans le processus de paix. « Et le jugement, le voici : la lumière est venue dans le monde » (Jean 3,19). Cette lumière peut « révéler » les actes et les structures qui mettent la paix en danger (verset 20). Jésus lui-même, par son appel à le suivre, a souvent rendu les conflits plus aigus, et cela pas seulement quand il a chassé les marchands du Temple. « Pensez-vous que ce soit la paix que je suis venu mettre sur la terre ? Non, je vous le dis, mais plutôt la division ! » (Luc 12,51). Même le refus de certaines personnes (engagées dans le domaine culturel) de participer aux fêtes du 700ème anniversaire, peut être compris comme une contribution à la cause de la paix : il invite à la réflexion sur ce qui constitue les fondements mêmes de la Suisse.

Troisième règle en cas de conflit:

*Pour servir la paix globale, il peut parfois être nécessaire, au début, d'aiguiser certains conflits. On révèle alors leur origine et on nomme ceux qui en sont la cause. Parfois, ceux qui aiguisent les conflits servent la paix plus que ceux qui veulent conclure une paix prématurée.*

4. Dans la plupart des conflits, les parties impliquées ne sont pas de même force, certaines sont mieux armées que d'autres. Ceci vaut aussi bien pour les problèmes de couple, pour les conflits commerciaux entre pays riches et pays pauvres au niveau mondial que pour les conflits entre l'homme et la nature. Dans de tels conflits opposant les faibles et les forts, les pauvres et les riches, les chrétiens et les Eglises ne devraient pas rester neutres. Ils doivent tout au contraire prendre le parti des plus pauvres. « La justice, c'est ce qui sert le plus pauvre. » Comme la paix présuppose la justice, prendre parti pour les faibles est un élément nécessaire de l'engagement pour la paix. Ce choix du plus faible traverse comme un fil rouge l'action et les paroles de Jésus. La guérison des malades en était bien l'expression de même que la protection contre la lapidation des auteurs d'adultère (Jean 8, 1 - 11). On peut encore citer le plaidoyer du Christ pour la minorité des Samaritains. Il savait bien qu'en prenant ainsi position, il augmentait le nombre de ses adversaires, mais aussi celui de ses disciples. Une politique de paix active et crédible de la Suisse entraîne une solidarité renforcée de notre pays avec les pays du Tiers-Monde par exemple dans la politique commerciale.

Quatrième règle en cas de conflit :

*Quand, dans un conflit, les parties impliquées disposent de « moyens inégaux » (les conflits asymétriques), les chrétiens doivent prendre parti unilatéralement pour le plus faible. Prendre parti ne va pas à l'encontre du but visé : la paix et la réconciliation. Il peut être au contraire un pas indispensable.*

5. La résolution des conflits orientée vers le shalom comprend la tâche difficile de choisir le bon moment pour conclure la paix ou établir un compromis : Céder trop vite ne fait que recouvrir les conflits, ils reprennent peu après. Attendre trop longtemps pour tomber d'accord peut avoir pour conséquence des victimes inutiles, innocentes. Il est souvent difficile de discerner quand il faut entrer en dialogue, ou se confronter, quand il faut céder et quand il faut rester ferme. C'est le Saint-Esprit, l'esprit d'amour, qui doit montrer quand le Kairos est venu, le moment voulu par Dieu pour l'une ou l'autre solution, quand « les temps sont accomplis ». Jésus ne se précipitait pas sur le couteau ouvert de ses adversaires et ne suivait pas, têtue, une idée fixe. Lorsque ses adversaires eurent décidé de le tuer, « il s'abstint désormais d'aller et de venir ouvertement parmi les Juifs; il se retira dans la région la plus proche du désert». (Jean 1 1, 54). Cependant, lorsqu'il fut clair qu'il devait faire trop de compromis et aurait ainsi dû renoncer à sa mission pour sauver sa vie, il tint bon jusqu'à la croix.

Cinquième règle en cas de conflit:

*L'engagement pour la paix implique que l'on détermine avec soin le moment adéquat pour faire la paix ou refuser le compromis, pour le dialogue ou la confrontation, pour la médiation ou la prise de parti. Là aussi, il est nécessaire de demander l'assistance du Saint- Esprit.*

6. Une éthique chrétienne de la résolution des conflits et de l'engagement pour la paix peut s'inspirer de la praxis de la vie de Jésus, de sa façon de faire face à la mort et de sa présence comme Ressuscité. Entièrement orienté vers Dieu, Un avec Lui - il L'appelait « Père » et rempli du Saint-Esprit, il agissait dans la plus grande indépendance intérieure par rapport aux personnes et aux structures. Son engagement pour la paix, libre de schémas idéologiques ou religieux, s'orientait toujours vers l'homme concret. Cela entraînait chez lui l'acceptation de possibilités de conflits avec les pouvoirs de son époque, et en même temps la capacité

d'aimer jusqu'à pardonner. Il a protégé ceux qui en avaient besoin (par exemple la femme adultère, cf. Jean 8,1-11) et s'est trouvé exposé à de nombreux conflits avec ses contemporains. Il prenait tout être humain au sérieux et le confrontait en même temps avec l'invitation décisive à la suivre. Il était prêt à aider et à dialoguer au-delà de toutes les frontières avec ceux qui n'avaient rien et ceux qui possédaient, avec les exclus comme avec les gens établis, avec les combattants de libération juifs (Zélotes) - certains faisaient partie de ses disciples - comme avec un centurion de l'armée romaine, avec les Juifs comme avec ceux qui professaient une autre religion. Il laissait venir à lui toutes les personnes. Il ne se laissait cependant pas « avoir » au cours du dialogue, mais démasquait les jeux de pouvoir et les questions piégées de ses adversaires, ou refusait consciemment de répondre (par exemple à Pilate, cf. Jean 19,9). Le but de toute sa vie était de transmettre l'amour de Dieu aux hommes et de les gagner ainsi au mouvement du shalom. L'Esprit de Pentecôte du Ressuscité est cet esprit d'amour. Il travaille à l'unité de tous les hommes et, en même temps, prend parti pour les faibles, il donne du courage aux résignés et ouvre les yeux des aveugles.

Sixième règle en cas de conflit:

*Comme les Dix Commandements, les règles en cas de conflit ne sont que des indications générales. Il serait faux de les prendre à la lettre. Un engagement chrétien pour la paix, issu de l'esprit d'amour, part toujours de l'homme concret et de la situation concrète. Le véritable esprit d'amour rend nécessaire l'existence de voies apparemment opposées à la résolution des conflits.*

7. « Il faut débattre des questions tous ensemble » est une attitude fondamentale de la démocratie consensuelle suisse. L'échange et le dialogue sont essentiels pour la résolution des conflits. Les chrétiens et les Eglises peuvent offrir, toujours à nouveau, un forum permettant le dialogue. Cependant, les chrétiens et les Eglises, de fait, ne cessent de se

laisser « embobiner » dans des dialogues naïfs qui ne font que prolonger le statu quo, au lieu de résoudre les conflits. Le dialogue existe, par exemple dans la « stratégie des relations publiques » d'entreprises actives dans le Tiers-Monde. Pour qu'un dialogue soit fructueux, il présuppose, la compétence technique et la réflexion sur le pouvoir dont dispose chacun des partenaires du dialogue. (On trouvera plus de détails sur ce sujet dans les 22 lignes directrices de : Stückelberger, Christoph : « Vermittlung und Parteinahme. Der Versöhnungsauftrag der Kirchen in gesellschaftlichen Konflikten », Zürich, 1988, p. 565-575). A côté du dialogue, le soutien des faibles par la formation d'un contre-pouvoir peut être un moyen nécessaire pour résoudre des conflits. Ainsi, par exemple, des œuvres d'Eglise soutiennent des syndicats du Tiers-Monde, dans le cadre du conflit sur le marché mondial. (cf. aussi la quatrième règle en cas de conflit). Le dialogue et la promotion de contre-pouvoirs sont souvent deux facettes indispensables d'une double stratégie des Eglises.

Septième règle en cas de conflit:

*Offrir des possibilités de dialogue constitue une part importante de l'engagement pour la paix des Eglises. Mais celles-ci doivent examiner très sérieusement les présupposés du dialogue. L'alternative au dialogue est la formation d'un contre-pouvoir. Celle-ci peut constituer une partie nécessaire de la double stratégie de l'engagement des Eglises pour la paix.*

8. Une manière spécifiquement chrétienne de résoudre les conflits est la confession des péchés et le pardon. Parce que Dieu ne cesse de nous pardonner, nous aussi sommes appelés à nous pardonner les uns aux autres. Ce qui rend possible de nouveaux départs dans des conflits où les positions sont figées aussi bien dans la vie personnelle que dans la vie sociale. L'année sabbatique et biblique, réactualisée en Suisse à l'occasion du septième centenaire de la Confédération, doit être une année de recommencement, de concrétisation d'une politique de pardon.

Huitième règle en cas de conflit:

*Reconnaître, nommer, confesser et pardonner le péché peut permettre de nouveaux départs, particulièrement dans des conflits apparemment sans issue.*

9. Certains conflits à l'intérieur des Eglises ne sont pas regrettables, mais constituent une partie intégrale de l'engagement des Eglises pour la paix. Quand les communautés ecclésiales, les paroisses et des groupes chrétiens s'affrontent dans des conflits sociaux, ils participent à la recherche commune de solution. La peur de conflits intra-ecclésiaux entrave souvent un engagement actif des Eglises pour la paix. D'autre part, des conflits intra-ecclésiaux paralysent souvent des énergies qui seraient plus utiles si elles s'engageaient dans le monde. Les Eglises ne devraient-elles pas consacrer plus de forces pour trouver des solutions aux menaces écologiques globales comme le réchauffement des climats plutôt que de stériliser leurs forces dans des combats entre groupes aux tendances différentes ? (p. ex. chez les protestants entre libéraux et « évangéliques », chez les catholiques entre la base et la hiérarchie comme dans le diocèse de Coire) ?

Neuvième règle en cas de conflit:

*Des conflits intra-ecclésiaux sont nécessaires. Il faut les envisager comme des prises de position différentes face au monde. Mais comme la paix de Dieu comprend le monde entier, l'engagement des Eglises pour servir le monde est plus important que la préoccupation égocentrique des Eglises.*

10. Dans un monde pluraliste tel que le nôtre, l'engagement pour la paix et la résolution des conflits n'est possible, que dans l'action commune de chrétiens avec des partenaires séculiers et des personnes d'autres religions. La peur réciproque des contacts entre ces personnes engagées doit être neutralisée dans l'intérêt des hommes et de la Création. Sans se lier une fois pour toutes à telles ou telles forces sociales, les

chrétiens et les Eglises doivent chercher de cas en cas des partenaires d'engagement susceptibles de renforcer les groupes sociaux luttant pour la justice, la paix et la sauvegarde de la Création.

Dixième règle en cas de conflit:

*Plus les conflits sont urgents et globaux, plus le travail des chrétiens et des Eglises avec des partenaires engagés dans d'autres religions et d'autres philosophies, est nécessaire.*